



Instructeur (trice) autorisation droit des sols

Synthèse de l'offre

Employeur : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CUBZAGUAIS
365 AVENUE BOUCICAUT
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
Référence : 0033220800739340
Date de publication de l'offre : 01/08/2022
Date limite de candidature : 31/08/2022
Poste à pourvoir le : 01/10/2022
Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi
Ouvert aux contractuels : Oui (Art. L332-14 du code général de la fonction publique)
Temps de travail : Complet
Durée : 35h00
Nombre de postes : 1
Service d'affectation : Service commun Instruction du droit des sols

Lieu de travail :

Lieu de travail :
365 AVENUE BOUCICAUT
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC

Détails de l'offre

Grade(s) : Adjoint administratif
Adjoint adm. principal de 1ère classe
Adjoint adm. principal de 2ème classe
Adjoint technique
Adjoint technique principal de 1ère classe
Adjoint technique principal de 2ème classe
Famille de métier : Urbanisme, aménagement et action foncière > Droit des sols et information géographique
Métier(s) : Instructeur ou instrutrice gestionnaire des autorisations d'urbanisme

Descriptif de l'emploi :

Le Grand Cubzaguais Communauté a mis en place, depuis le 1er juillet 2015, un service commun mutualisé intercommunal pour l'Instruction des Autorisations du Droit des Sols (IADS) pour le compte de onze communes adhérentes dont 10 communes du territoire (Bourg, Cubzac-Les-Ponts, Mombrier, Prignac-et-Marcamps, Saint André de Cubzac, Saint-Gervais, Saint-Laurent-d'Arce, Saint-Trojan, Tauriac, Val de Virvée), et une commune située hors du territoire (Villeneuve). Un territoire attractif en plein expansion, offrant un cadre de vie qualitatif, nécessitant le suivi de ses nombreux projets.

Sous l'autorité du Directeur Général des Services, de la Directrice Générale Adjointe Stratégie Territoriale et de la responsable du service Instruction des Autorisations du Droit des Sols.

La responsable du service commun IADS recherche son/sa nouveau collaborateur, afin de compléter une équipe dynamique constituée de 2 instructrices.

L'agent aura en charge l'instruction des autorisations du droit des sols pour le compte des onze communes adhérentes, ainsi que des missions annexes relatives au permis de diviser, permis de louer et amélioration des outils et supports de travail.

- Relations avec les communes adhérentes au service commun
- Relations avec le Service interne Planification et Habitat, comprenant le service commun Lutte contre le Mal

Logement, composé d'une responsable de service et d'un agent instructeur en cours de recrutement.
- Relations avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement

Profil recherché :

Le poste sera ouvert à des agents possédant au minimum un diplôme de niveau 6 (bac +3. licence, licence pro).

Les candidats devront posséder des compétences ou une expérience en instruction ou bureau d'études associé d'au moins 1 an.

Savoir théorique

- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissances juridiques (droit de l'urbanisme, réglementation, contentieux, jurisprudence) et techniques (lecture de plans et de cartes, mesures et calculs de surface, appréhension du terrain)

Savoir faire

- Une expérience similaire en instruction ou en urbanisme serait appréciée,
- Capacité rédactionnelle, maîtrise de l'orthographe et règles grammaticales : rédaction des décisions et actes administratifs, de notes de synthèse, de courriers
- Agilité avec les logiciels bureautiques et outils métiers de l'urbanisme réglementaire (la connaissance d'un logiciel d'instruction serait un plus, en lien avec un SIG)

Savoir être

- Sens du service public et devoir de réserve
- Rigueur, autonomie et organisation
- Capacité à travailler en équipe, à s'adapter au fonctionnement d'un service,
- Qualités relationnelles et de communication (référer, alerter, prévenir, anticiper)
- Être force de proposition pour optimiser les procédures et l'organisation du travail de manière individuelle et collective, et participer à la mise en œuvre du projet de service
- Être à l'écoute, expliquer (vulgariser), accompagner les propositions de décision auprès des communes et des demandeurs
- Capacité d'analyse et de synthèse, savoir formuler des propositions d'amélioration

Missions :

- Instruction des demandes d'Autorisation d'Occupation du Sol (certificat d'urbanisme opérationnel, déclaration préalable de travaux, permis de construire et de démolir, permis d'aménager) avec le logiciel métier CART@DS
- Consultation des services compétents et des personnes publiques pouvant contribuer à l'expression de la décision
- Rédaction des arrêtés et courriers inhérents aux actes d'urbanisme et suivi administratif des dossiers (recevabilité, proposition des arrêtés d'autorisation ou de refus).
- Accompagnement des secrétaires de mairie ou élus des communes adhérentes
- Instruction des permis de diviser et des permis de louer, en cas d'absence de l'agent instructeur dédié au service commun Lutte contre le Mal Logement.
- Se former et se mettre à jour régulièrement sur l'utilisation et l'administration du logiciel d'instruction, au vu de la dématérialisation de l'instruction
- Veille juridique de base relative au droit de l'urbanisme, avec le soutien de la responsable du service IADS, cette dernière effectuant une veille juridique complète dans le cadre de ses missions
- Paramétrage et création d'outils en équipe pour l'optimisation des procédures et de l'organisation du travail
- Participation aux réflexions touchant à la révision ou modification des documents de planification au niveau réglementaire

Contact et informations complémentaires : Pour les questions techniques, veuillez contacter la responsable du service Clémence CROSNIER au 06.16.89.19.11 ou par mail c.crosnier@grand-cubzaguais.fr

Merci d'adresser lettre de Motivation et CV à Mme la Présidente uniquement via la candidature dématérialisée du présent site emploi territorial.

Si vous êtes fonctionnaire, merci de joindre votre dernier arrêté de situation (ou votre inscription sur liste d'aptitude pour les lauréats de concours) ainsi que votre dernière évaluation (entretien professionnel).

Toute candidature incomplète ne sera pas examinée.

Pour les non titulaires merci de joindre votre dernière évaluation le cas échéant.

L'agent sera recruté par référence à un indice Majoré sur la grille indiciaire du grade concerné selon le profil du candidat.

La rémunération brute sera établie par référence à la grille indiciaire des grades de recrutement entre le premier et le dernier échelon.

Rémunération indiciaire+RIFSEEP(IFSE mensuel et CIA annuelle)+CNAS+possibilité d'adhérer au contrat groupe prévoyance maintien de salaire+possibilité de télétravailler selon les conditions en vigueur dans la collectivité+travail sur 36h00 avec ARTT.

Téléphone collectivité : 05 57 43 96 37

Adresse e-mail : accueil@grand-cubzaguais.fr

Lien de publication : www.grand-cubzaguais.fr